

*ARGUMENTAIRE  
POLITIQUE DES  
SERVICES OFFERTS  
PAR LES MEMBRES*

de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

---

**Mission femmes violentées**



FÉDÉRATION DES MAISONS  
D'HEBERGEMENT  
POUR **FEMMES**

[www.fmhf.ca](http://www.fmhf.ca)

PAR, POUR ET **AVEC** TOUTES LES FEMMES

# **TABLES DE MATIÈRES**

<b>LE TERME « FEMME VIOLENTÉE »</b>	<b>04</b>
-------------------------------------	-----------

<b>RÉCITS DE FEMMES</b>	<b>09</b>
-------------------------	-----------

<b>LES VIOLENCES VÉCUES PAR LES FEMMES SONT MULTIPLES ET POSENT TOUTES DES ENJEUX DE SÉCURITÉ</b>	<b>10</b>
---	-----------

<b>LES FEMMES METTENT EN PLACE DES STRATÉGIES DE SURVIE POUR FAIRE FACE AUX VIOLENCES ET VIVENT DES CONSÉQUENCES DE CES VIOLENCES</b>	<b>12</b>
---	-----------

<b>ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES FEMMES</b>	<b>14</b>
---	-----------

<b>LES PARCOURS DE VIE DES FEMMES SONT COMPLEXES</b>	<b>16</b>
--	-----------

<b>QUAND FUIR UNE SITUATION DE VIOLENCE MET À RISQUE DE VIVRE DE L'ITINÉRANCE</b>	<b>18</b>
---	-----------

<b>LES FÉMINICIDES PEUVENT SE PRODUIRE DANS TOUS LES CONTEXTES DE VIOLENCE SEXOSPÉCIFIQUE</b>	<b>20</b>
---	-----------

<b>LES FEMMES VIOLENTÉES ET LEURS ENFANTS N'ONT PAS TOUTES LES MÊMES POSSIBILITÉS LORSQUE VIENT LE TEMPS DE FUIR UNE SITUATION DE VIOLENCE</b>	<b>22</b>
--	-----------

<b>CONCLUSION</b>	<b>24</b>
-------------------	-----------

La problématique de la violence envers les femmes a longtemps été considérée comme un problème du domaine privé. Les femmes trouvaient très peu d'écoute et d'accueil lorsqu'elles en étaient victimes. Pire, elles étaient souvent considérées comme responsables de la violence qu'elles vivaient. Dans bien des cas, ces femmes se voyaient attribuer des diagnostics de santé mentale et se retrouvaient en psychiatrie alors que leurs agresseurs ne subissaient aucune conséquence du fait d'avoir exercé de la violence envers elles. Ce n'est d'ailleurs que dans les années 1970 que le caractère social de la problématique de la violence conjugale a été reconnu et que les premières maisons d'aide et d'hébergement ont vu le jour au Québec. Mais au-delà de la violence exercée dans un contexte conjugal, les femmes sont victimes de nombreuses autres formes de violences sexospécifiques. Comme pour la violence conjugale, ces violences prennent racine dans le système patriarcal.

**Elles se perpétuent en raison de rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes, tel que stipulé dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'ONU (1993), et elles ont tout autant de conséquences dans la vie des femmes.**

À notre connaissance, il n'existe pas de définition du terme « femme violentée » qui s'inscrive dans une perspective globale et féministe. Ainsi, la FMHF a élaboré et adopté la définition suivante. Celle-ci a été développée en co-construction avec ses maisons membres et elle s'enracine dans un large travail de réflexion amorcé en 2015, s'appuyant sur un ensemble d'observations, de processus de recherche, de réflexions et sur la parole des femmes accompagnées par les maisons d'hébergement.

Ainsi, le terme « femme violentée » réfère à une femme vivant ou ayant vécu de la violence sexospécifique au cours de sa vie. Il tient compte des violences interpersonnelles dont la femme a pu être victime (violence sexuelle, violence physique, violence psychologique, contrôle coercitif, exploitation sexuelle, etc.), tant dans la sphère publique que privée. Cette violence peut avoir été exercée par un conjoint, un partenaire intime, un ex-conjoint, un ami, un membre de la famille, un membre de la communauté, un colocataire, un proxénète, etc. Cette violence a donc été exercée dans différents contextes tels que celui de la violence conjugale, de la violence familiale, de la traite, de l'exploitation sexuelle, de la violence « justifiée » sur l'honneur, d'agressions à caractère sexuel, etc.

**LE TERME « FEMME VIOLENTÉE » TIENT ÉGALEMENT COMPTE :**

- Des violences institutionnelles et structurelles qui ont limité le pouvoir d'agir de la femme pour assurer sa propre sécurité et fuir une situation de violence (contrainte sur sa liberté d'action).
- Des conséquences de l'ensemble de ces violences, qui s'inscrivent dans le continuum des violences envers les femmes et qui peuvent contribuer à la revictimisation de celles-ci.

De ce fait, l'expérience de vie des femmes est globale et indivisible. Il n'est pas possible d'accompagner une femme violentée pour un enjeu en particulier sans tenir compte de l'ensemble de son vécu. Or, la manière dont sont actuellement élaborés les plans d'action et avec laquelle les services sont organisés dans le secteur de la santé et des services sociaux invite à traiter les enjeux en silo, ce qui contribue à revictimiser les femmes souhaitant quitter une situation de violence et à marginaliser davantage certains groupes de femmes.

Cette réalité pose également des enjeux de sécurité, mettant en danger les femmes et les enfants qui ne cadrent pas avec les catégories déterminées par ces services. Afin de tenir compte de l'ensemble du parcours de vie des femmes et de leurs enfants, ainsi que d'assurer la sécurité de toutes les femmes, les maisons membres de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) travaillent dans une perspective féministe intersectionnelle et globale. Elles accueillent et accompagnent les femmes violentées et leurs enfants qui ont besoin d'un hébergement d'urgence ou transitoire. Les maisons membres de la FMHF contribuent ainsi à la sécurité de l'ensemble des femmes victimes de violence ainsi qu'à la prévention des féminicides pouvant se produire dans tout contexte de violence sexospécifique.

Les femmes violentées vivent des conséquences des violences vécues et elles déploient de nombreuses stratégies de survie pour y faire face. Que ce soient des enjeux de santé mentale, d'itinérance ou d'utilisation de substances psychoactives, toutes ces manifestations doivent être mises en lien avec les violences vécues. Elles doivent être comprises comme des conséquences et stratégies de survie dont il faut tenir compte dans l'accompagnement, plutôt que comme des problématiques individuelles.

Ainsi, peu importe le motif d'hébergement ou de suivi des femmes, leurs vécus s'inscrivent dans le continuum des violences envers les femmes et celles-ci peuvent faire face à différentes violences institutionnelles venant rendre leur sortie de la violence encore plus difficile. Il est donc essentiel d'offrir des services à toutes les femmes victimes de violence et leurs enfants afin de leur offrir sécurité et dignité.

Les maisons membres de la FMHF travaillent en collaboration et en concertation avec des partenaires de différents milieux. En effet, accueillir et accompagner des femmes qui ont des parcours de vie divers et complexes demande d'établir des partenariats variés et d'alimenter des liens de collaboration avec de nombreux milieux afin de répondre à l'ensemble des besoins de ces femmes.

Ainsi, la FMHF et ses maisons membres travaillent avec des partenaires de différents milieux et différents domaines dont ceux de la santé, de la santé mentale, de l'itinérance, de l'accompagnement de personnes utilisatrices de substances psychoactives et participent à des tables de quartier, à des tables de concertation sur le logement, sur la violence conjugale, etc.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est important de développer un continuum de services pour toutes les femmes victimes de violence. La mise en place et le soutien financier de maisons d'hébergement pour femmes violentées permettent ainsi de soutenir, d'accompagner et d'assurer la sécurité de toutes les femmes victimes de violence.

Afin d'illustrer le parcours de vie complexe des femmes violentées et les difficultés auxquelles elles font face lorsqu'elles souhaitent quitter une situation de violence, voici 6 récits de femmes ayant bénéficié des services de maisons membres de la FMHF entre 2020 et 2023.

Le nom des femmes et certains détails ont été modifiés afin d'assurer l'anonymat et la sécurité des femmes et enfants dont il est question. Ces récits sont des histoires réelles qui représentent le vécu de plusieurs femmes fréquentant les maisons d'hébergement membres de la FMHF. Ils ne sont cependant pas exhaustifs.

**Il y a autant de parcours de vie et de vécu de violence qu'il y a de femmes.**





*RÉCITS DE  
FEMMES*

## **LES VIOLENCES VÉCUES PAR LES FEMMES SONT MULTIPLES ET POSENT TOUTES DES ENJEUX DE SÉCURITÉ**

*Marie vit avec un colocataire, Nathan. Celui-ci lui a offert un toit lorsque son père l'a mise à la porte il y a quelques mois. Bien que Nathan soit son colocataire, il semble attendre plus de la relation avec celle-ci. Marie a toujours repoussé les avances de Nathan et n'a jamais laissé paraître qu'elle pouvait être intéressée par une relation intime avec lui. Après que Marie lui ait dit non une nouvelle fois, Nathan l'a menacée avec un couteau. Il lui a dit qu'elle était à lui, qu'il ne comprenait pas pourquoi elle refusait toujours qu'il la touche et qu'il allait la tuer si elle tentait de partir. Celle-ci a voulu appeler le 911, mais son téléphone n'était pas à portée de main et son colocataire s'en est emparé. Après avoir passé trois jours séquestrée dans sa chambre, Marie a profité d'une sortie de son colocataire pour s'enfuir. Elle s'est rendue au poste de police le plus proche pour porter plainte et chercher de l'aide. Elle s'est finalement réfugiée chez une amie, mais son ancien colocataire l'a rapidement localisée et est venu la harceler là-bas. Marie s'est retrouvée en danger, une fois de plus, et n'a eu d'autre choix que de changer fréquemment de lieu d'hébergement afin de se cacher, ce qui a eu un impact important sur sa santé psychologique, sur sa santé physique et sur son travail.*

Les violences vécues par les femmes sont multiples, mais les défis auxquels elles font face lorsqu'elles veulent quitter une situation de violence et les conséquences de ces violences sont les mêmes. Les femmes violentées, peu importe la violence vécue, ont droit à un hébergement sécuritaire qui les place à l'abri de la violence. Un lieu où elles peuvent reprendre du pouvoir sur leur vie et recevoir l'accompagnement dont elles et leurs enfants ont besoin.

L'accès à des services spécialisés en violence ne devrait pas dépendre de « qui l'a violentée », mais plutôt de ses besoins à la suite des violences vécues. Il devrait tenir compte tant des besoins de sécurité physique que des besoins de sécurité psychologique de la femme.

**La FMHF offre des services à toutes les femmes ayant vécu des violences et les accompagne dans une perspective féministe intersectionnelle afin qu'elles reprennent du pouvoir sur leur vie.**

## **LES FEMMES METTENT EN PLACE DES STRATÉGIES DE SURVIE POUR FAIRE FACE AUX VIOLENCES ET VIVENT DES CONSÉQUENCES DE CES VIOLENCES**

*Louissette vit avec son conjoint, Réjean, depuis 43 ans. Celui-ci a toujours été très jaloux et contrôlant. Louissette ne peut sortir seule de la maison pour aller faire les courses, elle n'a aucune amie étant donné que Réjean ne fait confiance à personne, elle n'a jamais travaillé à l'extérieur de la maison et elle ne bénéficie d'aucun revenu. Depuis que les enfants ont quitté la maison, il y a de nombreuses années, elle se sent encore plus seule et ressent souvent de la détresse psychologique. Une seule fois, elle a osé exprimer les frustrations qu'elle vivait à Réjean. Le premier appel au 911 c'était passé il y a de nombreuses années, alors que les enfants étaient toujours à la maison. Elle a donc séjourné en psychiatrie quelques semaines où on lui a diagnostiqué un trouble de la personnalité limite et une dépression sévère. Depuis, elle prend des médicaments qui l'aident à fonctionner, mais qui ne calme pas sa détresse. Jamais, lors de ses visites médicales, quelqu'un ne s'est questionné sur ce qu'elle vivait à la maison. Comme son mari l'accompagne toujours, il est perçu comme un époux attentionné et veillant sur elle. Elle ne peut plus compter le nombre de fois qu'elle s'est fait dire combien elle était chanceuse d'avoir un conjoint qui s'occupe ainsi d'elle. Dernièrement, Louissette a exprimé des propos suicidaires. Réjean a de nouveau appelé le 911 en lui disant : « Tu vas apprendre que ces niaiseries là, ça ne t'amènera rien! ». Louissette s'est de nouveau retrouvée en psychiatrie. Cependant, le personnel médical a cette fois-ci mieux compris la situation et a encouragé Louissette à aller dans une maison d'hébergement au sortir de son séjour en psychiatrie. Malgré le long vécu de violence psychologique, économique et de contrôle coercitif de celle-ci, son récent séjour en psychiatrie lui rend l'accès à certains services d'hébergement pour femmes plus difficiles.*

Les conséquences des violences sont multiples dans la vie des femmes. De nombreux enjeux, considérés à tort comme des problématiques individuelles, se révèlent plutôt être des conséquences des violences que celles-ci ont vécu. En adoptant une analyse féministe intersectionnelle et globale, il est possible de mettre en lumière comment des enjeux tels que ceux entourant la santé mentale, l'utilisation de substances psychoactives et l'itinérance, sont le produit du continuum des violences envers les femmes.

**Par la reconnaissance du continuum des violences envers les femmes et l'intégration de l'approche féministe intersectionnelle, la FMHF reconnaît l'ensemble des conséquences des violences dans la vie des femmes ainsi que les stratégies de survie qu'elles déploient pour faire face à ces violences ou quitter un contexte de violence. Cela permet de soutenir les femmes violentées dans leur reprise de pouvoir et de les reconnaître comme les expertes de leur vécu.**

## **ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES FEMMES**

*Océane subit de la violence de la part de son partenaire intime, Loïc. Ceux-ci se sont connus il y a six mois, alors qu'elle avait fui sa famille où elle vivait de la violence de la part de son beau-père. Les premiers moments ont été des plus heureux, mais Loïc est rapidement devenu jaloux et a voulu tout contrôler. Après qu'Océane lui ait tenu tête, Loïc l'a mise à la porte. Elle s'est alors retrouvée sur le trottoir avec un sac de poubelle rempli de ses quelques effets personnels. Il l'a rappelée depuis et ne cesse de s'excuser, mais Océane ne croit pas qu'il ait vraiment changé. Après avoir dormi plusieurs jours chez des ami.es et dans un centre de crise, Océane aimerait séjourner en maison d'hébergement pour femmes. Or, comme elle a déjà quitté son partenaire intime et qu'elle a séjourné en différents endroits depuis ce moment, on considère que le niveau de dangerosité de sa situation est bas. Aussi, le fait qu'elle n'ait pas de domicile depuis quelque temps fait en sorte que certaines ressources considèrent qu'elle fait face à un enjeu d'itinérance plutôt qu'à un enjeu de violence conjugale. Ne trouvant pas de place dans une maison d'hébergement et faisant face au risque de se retrouver à la rue, elle décide de donner une seconde chance à Loïc et retourne avec lui. Elle se dit que dans le pire des cas, comme elle sera de retour dans le même appartement que son agresseur, il sera plus facile pour elle de trouver une place dans une maison d'hébergement pour femmes.*

Les femmes et les enfants qui fuient une situation de violence ont besoin de sécurité tant physique que psychologique. Bien que l'agresseur puisse représenter une importante menace à la sécurité de certaines femmes, il est essentiel de tenir compte de l'ensemble des risques qui peuvent compromettre la sécurité des femmes violentées. En effet, les femmes déploient de nombreuses stratégies de survie et vivent des conséquences des violences subies qui peuvent affecter leur situation tant d'un point de vue psychologique que social ou économique. Les femmes ont besoin d'être en sécurité et d'être accompagnées afin de reprendre du pouvoir sur leur vie, de travailler sur les conséquences des violences vécues et de mettre en place les conditions qui leur permettront de retrouver durablement de la sécurité et de la stabilité. Lorsqu'une femme se retrouve à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance, les risques d'être revictimisée ou de vivre à nouveau des violences augmentent grandement.

**La mission des maisons d'hébergement pour femmes est aussi de prévenir la revictimisation et de faire en sorte que les femmes n'aient pas à compromettre leur sécurité globale pour fuir une situation de violence.**

## LES PARCOURS DE VIE DES FEMMES SONT COMPLEXES

*Celia vit au Québec depuis 2 ans. Originnaire du Salvador, elle a connu son conjoint sur Internet et dès les premiers échanges, Martin lui a déclaré son amour et son souhait de la faire venir au Québec. Après une relation à distance d'un peu plus d'un an, il a fait les démarches afin qu'elle puisse venir au Québec avec un visa temporaire à titre de visiteuse. Dès son arrivée au Québec, le comportement de Martin a changé du tout au tout. Son ton amoureux s'est transformé et il criait sans cesse après Celia. Comme celle-ci ne bénéficiait d'aucune ressource financière, elle dépendait totalement de lui, qui lui rappelait sans cesse « qu'elle lui coûtait cher ». Après quelques mois, il l'a informée que si elle voulait rester avec lui, elle devrait travailler. Qu'il connaissait un moyen de faire rapidement de l'argent et que ce n'était pas compliqué. Il lui trouverait des clients et elle n'aurait qu'à répondre à leurs besoins sexuels. Celia ne voulait pas le faire, mais Martin l'a menacée de ne pas renouveler son visa et de la dénoncer à Immigration Canada une fois que son visa serait échu. Parlant peu français, ne connaissant pas ses droits, Celia a obéi à Martin. Après plusieurs mois, Celia a trouvé une occasion pour fuir son domicile et a demandé de l'aide à la pharmacie de son quartier. La personne qui a pris contact avec les maisons d'hébergement parla alors d'une situation d'exploitation sexuelle au cours de laquelle Celia avait vécu de nombreuses violences tant de la part de son proxénète que des clients. Pour Celia, c'était cependant un problème de couple. Son conjoint manquait d'argent et n'avait pas le choix de la faire travailler ainsi, mais elle ne voulait plus continuer.*



Le parcours de vie des femmes est complexe et le motif principal d'hébergement est rarement représentatif de l'ensemble du vécu de celles-ci. Aussi, la notion de partenaire intime ou de couple peut varier et prendre de multiples formes, notamment dans un contexte d'exploitation sexuelle. En tentant de catégoriser le vécu des femmes et de les placer dans des cases, on fait en sorte que certaines femmes peinent à trouver l'accompagnement dont elles ont besoin lorsqu'elles quittent une situation de violence. Fuir la violence est d'emblée difficile et risqué pour les femmes. Lorsque des barrières s'ajoutent, cela devient souvent impossible de quitter la situation ou de trouver une alternative sécuritaire.

**Il est de notre responsabilité collective de se préoccuper où vont ces nombreuses femmes qui ne correspondent pas aux priorités et catégories mises de l'avant dans les plans d'action. Pour la FMHF et ses membres, il est essentiel de développer un continuum de services qui accueillent et accompagnent les femmes dans une perspective globale et intersectionnelle afin de répondre au besoin de toutes les femmes violentées.**

## **QUAND FUIR UNE SITUATION DE VIOLENCE MET À RISQUE DE VIVRE DE L'ITINÉRANCE**

*Liliane était hébergée avec ses trois enfants dans une maison d'hébergement pour femmes accueillant et accompagnant strictement des femmes victimes de violence conjugale. Au terme de son séjour, son ex-conjoint ne représentant pas un danger pour elle et les places disponibles à la maison d'hébergement étant limitées, il n'a pas été possible pour elle de le prolonger. Malgré l'appui reçu de la maison d'hébergement, Liliane n'avait toujours pas de logement au moment de quitter. Ne voulant pas épuiser son réseau de soutien et priorisant la sécurité de ses enfants, Liliane a confié ses enfants à des proches, mais s'est elle-même retrouvée à dormir dans des parcs durant cette période. Après de nombreuses démarches, elle a finalement pu trouver une place dans une maison d'hébergement pour femmes violentées. Après avoir séjourné dans les services de 1<sup>re</sup> étape de cette maison, Liliane a pu bénéficier d'un appartement subventionné dans les services de 2<sup>e</sup> étape de cette maison, ce qui lui a permis de retrouver une stabilité résidentielle et de reprendre du pouvoir sur l'ensemble de sa vie.*

Les femmes hébergées ont toutes en commun le besoin de trouver un lieu sécuritaire, tant d'un point de vue physique que psychologique, pour elles et leurs enfants. Les barrières à la sortie de la violence sont multiples et les situations pouvant mener les femmes violentées à l'itinérance sont nombreuses.

- Accès à un logement stable difficile au sortir de la violence en raison de la violence économique exercée par le conjoint ;
- Situations de vie complexes faisant en sorte que ces femmes font de nombreux allers-retours entre différents lieux d'hébergement et le milieu violent qu'elles souhaitent fuir ;
- Appauvrissement et conditions socioéconomiques qui se détériorent en contexte de violence post-séparation ;
- Traumatismes multiples à la suite des nombreuses violences vécues ;
- Difficultés à trouver de l'hébergement d'urgence lorsqu'une femme quitte un contexte où la violence est exercée par une autre personne que le partenaire intime.

L'itinérance des femmes est un phénomène complexe et généralement invisible. Elle est souvent cachée et caractérisée par des allers-retours auprès de l'agresseur, dans différentes ressources, chez des proches ou dans des logements non sécuritaires pour elles. L'itinérance des femmes est dans une majorité de situations le résultat de violences vécues à différents moments de leur vie, particulièrement si elles n'ont pas été entendues et si elles n'ont pas reçu l'accompagnement dont elles avaient besoin à la suite de ces violences.

**La FMHF héberge et accompagne des femmes en tenant compte de l'ensemble des violences vécues et contribue à freiner la spirale de l'itinérance dans laquelle les femmes glissent, malgré elles, lorsqu'elles vivent de la violence.**

## **LES FÉMINICIDES PEUVENT SE PRODUIRE DANS TOUS LES CONTEXTES DE VIOLENCE SEXOSPÉCIFIQUE**

*Prita est arrivée au Canada alors qu'elle avait 3 ans. Celle-ci est originaire de l'Asie du Sud et est arrivée avec le reste de sa famille, dont son frère aîné. Récemment, celle-ci a commencé à fréquenter un homme qui n'est pas de la même communauté culturelle qu'elle et sa famille. Sa famille s'est formellement opposée à cela et a commencé à exercer du contrôle sur Prita. Surveillance, violence psychologique, interdiction de sortie, retrait de son téléphone cellulaire, etc. Après avoir reçu des menaces de mort de la part de son frère, celle-ci a trouvé refuge dans une maison d'hébergement.*

Les maisons d'hébergement travaillent à contrer les féminicides. Les femmes peuvent en être victimes dans le contexte de la violence conjugale, mais également de la violence familiale, de la violence «justifiée» sur l'honneur, de la traite, de l'exploitation sexuelle, etc. Offrir de l'hébergement d'urgence et sécuritaire à certaines catégories de victimes seulement met à risque de féminicide celles qui ne cadrent pas avec cette catégorie.

**La FMHF offre de l'hébergement et de l'accompagnement aux femmes victimes de toutes les formes de violences sexospécifiques et contribue ainsi à lutter contre les féminicides, tant en contexte conjugal que dans les autres contextes de violence.**

## **LES FEMMES VIOLENTÉES ET LEURS ENFANTS N'ONT PAS TOUTES LES MÊMES POSSIBILITÉS LORSQUE VIENT LE TEMPS DE FUIR UNE SITUATION DE VIOLENCE**

*Isabelle et ses enfants sont en maison d'hébergement depuis bientôt huit mois. Isabelle vivait sur la communauté autochtone de son enfance au moment où elle a quitté son domicile avec ses cinq enfants. Au moment de son arrivée en maison d'hébergement, elle avait de graves blessures qui lui avaient été infligées par son conjoint. Vivant dans la même maison que ses beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs, elle vivait aussi de la violence psychologique de la part d'autres membres de la famille qui considéraient qu'elle provoquait son conjoint et était ainsi responsable de ses comportements violents. Isabelle peine à trouver un appartement pour elle et ses enfants. Les appartements suffisamment grands sont rares et les propriétaires de sa région sont très réfractaires à louer un logement à une personne autochtone, plus encore lorsque celle-ci est une mère monoparentale avec 5 enfants. Bien qu'elle ait accès au programme de supplément au loyer qui couvre une importante partie des coûts du logement, aucun propriétaire n'accepte de lui louer un appartement. Il est impossible pour elle d'avoir accès à un appartement subventionné. Isabelle commence à penser à retourner avec son conjoint dans sa communauté.*

Certains groupes de femmes peinent davantage à fuir des situations de violence en raison des barrières institutionnelles auxquelles elles font face. Par exemple :

- Les femmes autochtones qui vivent avec les conséquences des pensionnats et des lois coloniales faisant en sorte qu'encore aujourd'hui, elles n'ont pas accès aux mêmes droits que l'ensemble de la population. Celles-ci vivent souvent de la stigmatisation lorsqu'elles vont chercher de l'aide, ce qui fait en sorte qu'elles hésitent à aller vers ces services d'aide ;
- Les femmes ayant un statut migratoire précaire qui n'ont pas accès à l'ensemble des services auxquels les femmes citoyennes ou résidentes permanentes ont accès. Cela rend l'accès à un logement subventionné particulièrement difficile puisqu'elles ne peuvent bénéficier des programmes permettant de financer ces logements. Certaines d'entre elles n'ont pas accès aux soins de santé ou ne peuvent travailler en territoire canadien, ce qui limite grandement les ressources dont elles disposent pour assurer leur sécurité et leur bien-être ;
- Les femmes en situation de handicap pour qui il est difficile d'obtenir des services de soutien à domicile dans les maisons d'hébergement. Plusieurs d'entre elles vivent de la violence de la part de leur proche aidant et se voient contraintes de rester auprès de cette personne ou d'y retourner en raison des longs délais pour obtenir des services de soutien à domicile lorsqu'elles arrivent en maison d'hébergement.

Afin de répondre aux besoins de ces femmes et de leurs enfants, et de leur offrir la sécurité dont elles ont besoin pour reprendre du pouvoir sur leur vie, les maisons membres de la FMHF adaptent leurs services et développent des savoir-faire tenant compte de la multiplicité des expériences et parcours de vie des femmes.

**Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement des femmes, la FMHF travaille à faire reconnaître ces barrières particulières pour certains groupes de femmes et à réduire ces barrières pour favoriser l'accès aux maisons d'hébergement pour toutes les femmes.**

Pour que les femmes de ces récits et toutes les autres femmes violentées qui peinent à obtenir les services dont elles ont besoin puissent quitter une situation de violence au moment où elles le souhaitent, la FMHF et ses membres revendiquent le financement d'un continuum de services mettant de l'avant une analyse féministe intersectionnelle des violences vécues et une vision globale du vécu des femmes. Un continuum de services incluant de l'hébergement de 1<sup>re</sup> étape, de 2<sup>e</sup> étape et des services externes permettant à toutes les femmes vivant ou ayant vécu de la violence et à leurs enfants de vivre en sécurité, de se construire une stabilité économique et domiciliaire et de reprendre du pouvoir sur leur vie.





Les violences faites aux femmes,  
**plus jamais.**



FÉDÉRATION DES MAISONS  
D'HÉBERGEMENT  
POUR **FEMMES**

C.P. 55036, Succursale Maisonneuve Montréal, H1W 0A1  
514-878-9757 | [info@fmhf.ca](mailto:info@fmhf.ca) | [www.fmhf.ca](http://www.fmhf.ca)